

FONDATION JEAN MOULIN

Fondation reconnue d'utilité publique

SIRET : 332 589 670 00022

Immeuble Lumière

Place Beauvau

75008, Paris

Conseil d'Administration du 18 juin 2026

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

FONDATION JEAN MOULIN

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration de la Fondation Jean Moulin,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Jean Moulin relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application :

- du règlement ANC N° 2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général
- ainsi que du règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018,

applicables à compter du 1er janvier 2025, ainsi que sur les incidences de la première application de ces règlements.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villejust,

Signé par Beatrice Laroche
Le 16 juin 2026



doc_xQw3
tx_M3qyz6yKxYKw

BDO IDF

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Représentée par Béatrice LAROCHE

Comptes annuels

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025



Fondation Jean Moulin

Place Beauvau
75008 PARIS
SIRET 332589670

forv/s
mazars

Bilan Actif

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	490 455	373 105	117 349	15 846
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	490 455	373 105	117 349	15 846
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	1 580 351	555 560	1 024 790	1 071 049
	Constructions	1 421 994	1 030 144	391 850	432 604
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 690 253	6 424 404	2 265 848	1 684 874
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 207 384		4 207 384	508 177
	TOTAL	15 899 984	8 010 109	7 889 875	3 696 706
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		50 000	19 000	31 000	50 000
Immobilisations financières	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	4 595 224		4 595 224	4 422 815
	Prêts	3 464 298	59 335	3 404 963	3 571 409
	Autres immobilisations financières	1 595		1 595	1 895
	TOTAL	8 061 118	59 335	8 001 783	7 996 119
Total (II)		24 501 558	8 461 550	16 040 008	11 758 672
Actif circulant	Stocks et en cours	189 852		189 852	192 469
	Créances ⁽²⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	394 372	863	393 508	401 122
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	618 889	5 052	613 837	568 861
	Charges constatées d'avance	217 178		217 178	280 460
	TOTAL	1 230 440	5 915	1 224 524	1 250 444
Ouvres	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 501 405		1 501 405	3 930 800
	Disponibilités	2 321 365		2 321 365	3 637 997
Total (III)		5 243 064	5 915	5 237 149	9 011 711
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		29 744 622	8 467 465	21 277 157	20 770 383
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)				

Fondation Jean Moulin

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	10 000	10 000
	Fonds propres complémentaires	3 252 704	3 252 704
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	681 137	681 137
	Réserves pour projet de l'entité	5 652 285	5 749 367
	Autres réserves	1 215 245	1 215 245
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-80 699	-97 081
	Situation nette (sous-total)	10 730 673	10 811 373
	Fonds propres consommables	17 499	18 226
	Subventions d'investissement	749 495	738 849
	Provisions réglementées		
Total (I)		11 497 669	11 568 448
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	2 451 625	2 535 997
Total (II)		2 451 625	2 535 997
Provisions	Provisions pour risques	127 638	92 181
	Provisions pour charges	825 856	896 873
Total (III)		953 495	989 054
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	744 925	330 708
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	561 892	481 112
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113 552	1 428 302
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	3 065 943	2 496 605
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	143 655	129 566
	Autres dettes	726 546	728 345
	Produits constatés d'avance	17 851	82 242
Total (IV)		6 374 367	5 676 883
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		21 277 157	20 770 383
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	744 925	330 059
	(2) Dont emprunts participatifs		

Fondation Jean Moulin

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	4 244 622	3 448 319
	<i>dont ventes de dons en nature</i>	387	
	Ventes de prestations de service	5 929 170	7 174 960
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	9 742 770	9 467 062
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	726	9 605
	Ressources liées à la générosité du public	-76 219	
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	-76 219	
	Contributions financières		
Charges d'exploitation	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	178 714	378 050
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 453	
	Utilisations des fonds dédiés	141 591	209 325
	Autres produits	67 679	523 059
	Total des produits d'exploitation (I)	20 231 509	21 210 383
	Achats de marchandises	667 182	453 776
	Variation de stocks	6 016	-122
	Autres achats et charges externes	8 169 445	8 911 564
	Aides financières	379 722	418 604
	Impôts, taxes et versements assimilés	384 859	505 458
	Salaires	7 112 156	7 775 126
	Cotisations sociales	2 936 568	2 834 752
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	616 113	548 830
	Dotations aux provisions	168 556	127 117
Produits financiers	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		208 654
	Autres charges	223 588	35 803
	Total des charges d'exploitation (II)	20 664 209	21 819 566
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-432 699	-609 182
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	111 571	105 786
	Autres intérêts et produits assimilés	198 077	274 070
	Reprises sur dépréciations et provisions	47 850	8 005
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (III)	357 499	387 863
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	5 499	
	Total des charges financières (IV)	5 499	
	2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	352 000	387 863
	3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-80 699	-221 319

Fondation Jean Moulin

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total		156 626
Charges exceptionnelles (VI)	Total		32 388
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			124 237
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)		
Total des produits (I + III + V)		20 589 009	21 754 873
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		20 669 708	21 851 955
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-80 699	-97 081
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		364 439	364 439
Prestations en nature		341 751	332 163
Bénévolat			
TOTAL		706 190	696 602
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		364 439	364 439
Prestations en nature		341 751	332 163
Personnel bénévole			
TOTAL		706 190	696 602

Bilan Actif - Transition

Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Frais d'établissement (I)				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	490 455	373 105	117 349	15 846
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	490 455	373 105	117 349	15 846
	Terrains	1 580 351	555 560	1 024 790	1 071 049
	Constructions	1 421 994	1 030 144	391 850	432 604
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 690 253	6 424 404	2 265 848	1 684 874
	Immobilisations corporelles en cours				508 177
Actif circulant	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	4 207 384		4 207 384	
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL	15 899 984	8 010 109	7 889 875	3 696 706
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	50 000	19 000	31 000	50 000
	Participations et créances rattachées				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	4 595 224		4 595 224	4 422 815
	Prêts	3 464 298	59 335	3 404 963	3 571 409
	Autres immobilisations financières	1 595		1 595	1 895
	TOTAL	8 061 118	59 335	8 001 783	7 996 119
	Total (II)	24 501 558	8 461 550	16 040 008	11 758 672
	Stocks et en cours	189 852		189 852	192 469
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	394 372	863	393 508	401 122
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	618 889	5 052	613 837	568 861
	Charges constatées d'avance	217 178		217 178	
	TOTAL	1 230 440	5 915	1 224 524	969 983
	Valeurs mobilières de placement				3 930 800
	Instruments de trésorerie				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 501 405		1 501 405	
	Disponibilités	2 321 365		2 321 365	3 637 997
	Charges constatées d'avance				280 460
	TOTAL (III)	5 243 064	5 915	5 237 149	9 011 711
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	29 744 622	8 467 465	21 277 157	20 770 383
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	10 000	10 000
	Fonds propres complémentaires	3 252 704	3 252 704
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	681 137	681 137
	Réserves pour projet de l'entité	5 652 285	5 749 367
	Autres réserves	1 215 245	1 215 245
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-80 699	-97 081
	Situation nette (sous-total)	10 730 673	10 811 373
	Fonds propres consommables	17 499	18 226
	Subventions d'investissement	749 495	738 849
	Provisions réglementées		
Total (I)		11 497 669	11 568 448
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	2 451 625	2 535 997
Total (II)		2 451 625	2 535 997
Provisions	Provisions pour risques	127 638	92 181
	Provisions pour charges	825 856	896 873
Total (III)		953 495	989 054
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	744 925	330 708
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	561 892	481 112
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 113 552	1 428 302
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	3 065 943	2 496 605
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	143 655	129 566
	Autres dettes	726 546	728 345
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	17 851	82 242
Total (IV)		6 374 367	5 676 883
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		21 277 157	20 770 383
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	744 925	330 059
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services	4 244 622	3 448 319
	Ventes de biens	387	
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	5 929 170	7 174 960
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	9 742 770	9 467 062
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	726	9 605
	Ressources liées à la générosité du public	-76 219	
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie	-76 219	
Charges d'exploitation	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		378 050
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	178 714	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 453	
	Utilisations des fonds dédiés	141 591	209 325
	Autres produits	67 679	523 059
	Total des produits d'exploitation (I)	20 231 509	21 210 383
	Achats de marchandises	667 182	453 776
	Variation de stocks	6 016	-122
	Autres achats et charges externes	8 169 445	8 911 564
	Aides financières	379 722	418 604
	Impôts, taxes et versements assimilés	384 859	505 458
	Salaires et traitements		7 775 126
	Salaires	7 112 156	
	Charges sociales		2 834 752
	Cotisations sociales	2 936 568	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	616 113	548 830
	Dotations aux provisions	168 556	127 117
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		208 654
	Autres charges	223 588	35 803
	Total des charges d'exploitation (II)	20 664 209	21 819 566
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-432 699	-609 182

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits financiers	De participations	111 571	105 786
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	198 077	274 070
	Autres intérêts et produits assimilés		8 005
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	47 850	
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		357 499	387 863
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 499	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		5 499	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		352 000	387 863
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		-80 699	-221 319
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		1 531
	Sur opérations en capital		145 895
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		9 200
	Total des produits exceptionnels (V)		156 626
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		5
	Sur opérations en capital		6 073
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		26 310
	Total des charges exceptionnelles (VI)		32 388
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			124 237
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)		20 589 009	21 754 873
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		20 669 708	21 851 955
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-80 699	-97 081
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		364 439	364 439
Prestations en nature		341 751	332 163
Bénévolat			
TOTAL		706 190	696 602
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		364 439	364 439
Mises à disposition gratuite de biens		341 751	332 163
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL		706 190	696 602

Annexe aux comptes annuels

Table des matières

Descriptions de l'entité	2	3. Variation des fonds associatif	22
1. Objet social	2	4. Réserves	22
2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	2	5. Fonds propres consommables	23
3. Moyens mis en œuvre	2	6. Variation des fonds dédiés	23
4. Faits caractéristiques d'importance significative	3	Informations relatives au compte de résultat	24
5. Événements postérieurs à la clôture	3	1. Ventilation des produits d'exploitation	24
		2. Évolution du résultat net des différentes activités de la Fondation	26
		3. Précisions relatives à certains éléments	26
Principes et méthodes comptables	4	4. Honoraires des commissaires aux comptes	27
Principes généraux	4	5. Legs, donations et assurances-vie	27
Première application du règlement ANC 2022-06	4	6. Contributions volontaires en nature	28
1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1	5	Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance	29
2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N	5	Rémunérations	29
Principales méthodes comptables retenues :	6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	30
Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	12	Engagements hors bilan donnés et reçus	30
Informations relatives à l'actif	12	Autres opérations non inscrites au bilan	30
1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	12	Informations relatives à l'effectif	31
2. Tableau des immobilisations – Cadre général	13	Informations relatives à l'effectif	31
3. Tableau des amortissements – Cadre général	13	Informations relatives à l'effectif par catégorie	31
4. Tableau des dépréciations	13		
5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations	14		
6. Précisions sur les stocks et en-cours	18		
7. Dépréciations de l'actif circulant	18		
8. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	19		
Informations relatives au passif	20		
1. Provisions et passifs éventuels	20		
2. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	21		

Annexe aux comptes annuels

Descriptions de l'entité

1. Objet social

La Fondation Jean Moulin (FJM), établissement sans but lucratif reconnu d'utilité publique, a été fondée en 1952 par décret du ministre de l'Intérieur, en mémoire de Jean Moulin.

2. Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Conformément à ses statuts, elle a pour but l'organisation d'actions sociales au profit de tous les fonctionnaires et agents du ministère de l'Intérieur, qu'ils soient policiers ou personnels administratifs, en activité ou en retraite, ainsi que leur famille, sur tout le territoire national, sans aucune condition d'adhésion.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 21 277 157,08 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 80 699,31 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

3. Moyens mis en œuvre

La réalisation des buts assignés à la Fondation donne lieu, notamment, à la mise en œuvre des actions suivantes pour l'ensemble des agents du ministère :

- la gestion de résidences de vacances,
- l'organisation de différents séjours de vacances pour les jeunes,
- l'attribution de prêts et aides financières,
- l'accès à une billetterie en ligne.

Pour les agents d'administration centrale, plus particulièrement :

- la gestion de restaurants,
- la gestion de crèches,
- l'organisation d'activités sportives.

Annexe aux comptes annuels

4. Faits caractéristiques d'importance significative

RESTAURANTS :

Ouverture du restaurant le Garance fin 2024, l'exercice 2025 est donc le premier exercice complet comportant cette activité.

LE NEPTUNE :

La fermeture du village de vacances, le Neptune, pour la réalisation des travaux est intervenu au cours de l'année 2025. La finalisation des travaux est prévue pour le 1er semestre 2026. Le financement est actuellement assuré pour partie par les fonds propres de la fondation et par la souscription à d'un emprunt bancaire d'un montant de 2,5 M€, sachant que le Conseil d'administration du 19 juin 2024 a autorisé le président à contracter un emprunt maximal de 4 M€ à ce titre.

PRESTATIONS SOCIALES :

Cette activité n'a pas fait l'objet d'un financement de la part du ministère de l'Intérieur.

SIEGE :

Un appel d'offres a été réalisé pour l'acquisition, le déploiement et la maintenance d'une solution SIRH, (Teams RH, smarther RH (éditeur CEGEDIM)) et de gestion des temps d'activité, à partir du 1 janvier 2025.

AUTRES :

La fondation Jean Moulin a rencontré des difficultés dans l'élaboration du budget 2025 en l'absence du vote du budget de l'état.

Le versement tardif de la subvention a contraint la fondation Jean Moulin à demander une avance en début d'année 2025.

La fondation Jean Moulin a fait l'objet d'un contrôle URSSAF durant le dernier trimestre 2025, et un redressement a été notifié pour un montant de 356 420 € au titre du non-versement de la taxe mobilité pour les années 2023/2024. Ce redressement fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF.

La fondation Jean Moulin a provisionné la taxe mobilité pour l'exercice 2025 à hauteur de 198 188 €.

La dette précédemment inscrite dans les comptes au titre des allègements COVID perçus à tort à hauteur de 193 246 € a été reprise pour compenser les montants notifiés par l'URSSAF au titre du redressement.

5. Evénements postérieurs à la clôture

A notre connaissance, aucun événement postérieur pouvant avoir un impact significatif sur les comptes de l'exercice n'est à signaler.

Annexe aux comptes annuels

Principes et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et des règlements ANC N°2014-03, relatif au Plan Comptable Général, et N°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non-lucratif, en tenant compte de tous les règlements les modifiant à ce jour dans leurs versions consolidées.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivant :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des éléments ci-dessous (ANC 2022-06),
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Annexe aux comptes annuels

1. Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste « Immobilisations en cours, avances et acomptes » ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2. Changements de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Annexe aux comptes annuels

Principales méthodes comptables retenues :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

La fondation a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières :

Filiales et participations

Une dépréciation des titres de participation est enregistrée à concurrence de la différence positive entre la valeur comptable de ces titres au bilan et la valeur de la participation de la Fondation dans les capitaux propres positifs ou nuls de la société concernée. Si ces capitaux propres sont négatifs, une dépréciation complémentaire des créances ou (et) une provision supplémentaire pour risques est (sont) constituée(s) à concurrence de la quote-part de la Fondation dans ces capitaux propres négatifs.

Autres titres immobilisés

Absence de souscription des titres de SCPI en 2025.

Au 31/12/2025, la valeur historique des titres de SCPI s'élèvent à 2 011 599 €.

Souscriptions	Valeur comptable
SCPI IMMORENTE	75 075
SCPI PRIMOVIE	75 063
SCPI RIVOLI AVENIR	100 080
SCPI PRIMONIAL PRIMOVIE	100 084
SCPI - Pierreval Santé	350 000
SCPI - Buroboutic	100 125
SCPI - Epargne Pierre	205 000
Parts de SCPI legs	643 470
SCPI - Pierreval Santé	57 400
SCPI - PF Grand Paris	53 312
SCPI Immorente	49 300
SCPI Activ Immo	32 330
SCPI Vendome	85 090
SCPI Primo Pierre	42 640
SCPI Primovie	42 630
Total général	2 011 599

*réinvestissement 2021 à hauteur de 643K€ en réemploi de legs.

Annexe aux comptes annuels

Prêts accordés

Il s'agit de prêts à caractère social qui sont accordés aux fonctionnaires du ministère de l'Intérieur pour leur permettre de faire face à des achats mobiliers, effectuer des petits travaux d'amélioration, les aider en cas de difficultés financières ou pour l'aide à la scolarité.

Pour la plupart, les prêts accordés ne portent pas d'intérêts. Ils sont d'un montant unitaire inférieur ou égal à 5.000 € et sont remboursables sur 5 ans au maximum.

Les prêts octroyés sur l'exercice s'élèvent à 1 674 K€ (contre 1 821 K€ en 2024) et se répartissent comme suit :

- 127 prêts sociaux pour 244 K€ (148 prêts sociaux pour 287 K€ pour 2024) ;
- 206 prêts ACV pour 938 K€ avec intérêts (241 prêts pour 1 047 K€ en 2024) ;
- 56 prêts ACV pour 78 K€ (80 prêts pour 118 K€ en 2024) ;
- 56 prêts Scolarité pour 188 K€ (48 prêts pour 156 K€ en 2024) ;
- 55 prêts Aide au logement locatif pour 152 K€ (68 prêts pour 193 K€ en 2024) ;
- 31 prêts ministères sociaux pour 74 K€.

La dépréciation des prêts est constituée en fonction de la nature de l'impayé :

- Dépréciation à 100% pour les contentieux, les relances et le surendettement ;
- Dépréciation comptabilisée au cas par cas lors des saisies sur salaires.

Stocks :

Les stocks sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le détail des créances figure page 18 de l'annexe.

Annexe aux comptes annuels

Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur cours de réalisation à la date de clôture. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les comptes à terme souscrits par la Fondation peuvent être débloqués et sont de ce fait constatés en disponibilités.

Les intérêts courus non échus sont constatés en produit à recevoir à la clôture. À la clôture, le portefeuille des valeurs de mobilières de placement est constitué des éléments suivants (en euro) :

Titres	Valeur comptable	Valeur d'inventaire	Intérêts à recevoir	Plus-values latentes	Moins-values latentes
Fonds de roulement Fondation					
Sous-Total 1 : Fonds de roulement Fondation	0	0	0	0	0
Liquidités Fondation 2/3 ans					
Crédit agricole part Tookam	17 366	17 366			
Crédit agricole part Volontaire	40 525	40 525			
Sous-Total 2 : Liquidités Fondation 2/3 ans	57 891	57 891	0	0	0
Liquidités Fondation plus de 4 ans					
Contrat LCL Digital Memory	300 000	302 910	6 600	2 910	
Sous-Total 3 : Liquidités Fondation plus de 4 ans	300 000	302 910	6 600	2 910	0
Contrat de capitalisation					
WIDOWIN Contrat SOGALIFE 0005577294	350 000	350 000	7 114		
WIDOWIN Contrat SOGALIFE 0005576486	500 000	500 000	4 980		
BNP CARDIF - Contrat Capitalisation	4 980	4 980	1 180		0
SPRICA Contrat capitalisation multisupport	540	540	0	0	
Sous-Total 4 : Contrat de capitalisation	855 520	855 520	13 273	0	0
Placement des fonds dédiés					
Contrat Compte à terme Trésor Plus SG	218 662	218 662	0		
Contrat BNP Multiciel Cardif	21 836	21 836	835		
Sous-Total 5 : Placement des fonds dédiés	240 498	240 498	835	0	0
Total général	1 453 909	1 456 819	20 708	2 910	0

Disponibilités :

Lorsque des accords de fusion des comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à une compensation des soldes débiteurs et créditeurs des comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette des soldes bancaires.

Annexe aux comptes annuels

Subvention d'investissement :

Les subventions d'investissements sont constatées au passif du bilan lors de la notification en contrepartie d'une créance sur le financeur.

Lors de l'investissement, la part de subvention utilisée est constatée dans les fonds propres de la Fondation et une quote-part de la subvention est constatée en produits d'exploitation au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles ont financées.

Le solde par année des subventions d'investissement constatées dans les fonds propres est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Références des subventions sur biens non renouvelables	31.12.2024	Subventions reçues en 2025	Subventions utilisées en 2025	QP de subvention virée au résultat en 2025	31.12.2025
Subv. Invest. 2018	13 377			5 788	7 588
Subv. Invest. 2019	49 366			16 194	33 172
Subv. Invest. 2020	48 055			34 044	14 011
Subv. Invest. 2021	100 524			41 362	59 162
Subvention CAF	3 810			3 810	0
Subv. Invest. 2022	130 456			35 777	94 679
Subv. Invest. 2023	140 337			42 028	98 309
Subv. Invest. 2024	104 448			-939	105 387
Subv. Invest. 2025			181 908	56 496	125 412
Total Subventions finançant des actifs	590 373	0	181 908	234 561	537 720
Subv. Invest. 2019	15 271				15 271
Subv. Invest. 2020	2 497				2 497
Subv. Invest. 2021	14 087		-10 481		3 606
Subv. Invest. 2022	4 481		-4 481		0
Subv. Invest. 2023	38 098		-12 759		25 339
Subv. Invest. 2024	74 042		-30 048		43 994
Subv. Invest. 2025		121 068			121 068
Sous total subventions M.I non utilisées	148 476	121 068	-57 769	0	211 776
Total général	738 850	121 068	124 140	234 561	749 496

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Annexe aux comptes annuels

Provision pour indemnités de départ en retraite et pour médaille du travail

La provision pour départ à la retraite s'élève à 717 K€ au 31 décembre 2025 (contre 791 K€ à fin 2024), et la provision pour médailles du travail s'élève à 54 K€ au 31 décembre 2025 (contre 51 K€ à 2024), soit une diminution de 74 K€ de la PIDR.

Le calcul de cet engagement prend en compte :

- les données statistiques issues de la table de mortalité de l'INSEE ;
- un taux de revalorisation des salaires de 2%, inflation incluse ; l'application d'un taux de charges sociales et fiscales de 44,40% ;
- au 31 décembre 2025, le taux iBoxx € Corp AA 10+ est de 3,96%, pour une durée de 12 ans.

Le taux de 3,60% a été retenu car plus cohérent avec la durée des engagements de la Fondation Jean Moulin (de l'ordre de 10 ans). Ce taux est en hausse par rapport à l'année dernière où un taux de 3,20% avait été retenu.

Provision pour gros entretien et grandes visites

La provision globale s'élève à 55 K€ au 31 décembre 2025 (55 K€ au 31 décembre 2024).

Les provisions historiques concernent les établissements le Neptune, le Moulin de la Côte et Direction d'Exploitation.

Elles sont reprises à hauteur des amortissements constatés sur les agencements à l'actif du bilan et des charges d'entretien comptabilisées en compte de résultat.

Les provisions pour Gros entretiens et Grandes visites par entité sont détaillées ci-dessous :

- Résidences : 55 K€ (reprise de 450 K€ en 2020).

Provision pour litige

Au 31/12/2025, le solde de la provision pour litiges s'élève à 120 K€ (84 K€ en 2024) et se compose de :

PROVISION POUR RISQUES	PROVISION AU 31/12/2025
RESIDENCES	0
RESTAURANTS	120 000
TOTAL	120 000

Les provisions pour risques liées aux litiges avec les salariés s'établissent à une somme de 120 K€ au 31/12/2025.

Certaines provisions ont été ajustées au plus juste de la connaissance du dossier par la FJM en 2025 et en considération du fait que lors des derniers jugements, la FJM a eu des condamnations proches des demandes de la partie adverse.

Annexe aux comptes annuels

Provision pour garantie de loyer

La Fondation Jean Moulin octroie des garanties de loyer au bénéfice de propriétaires privés qui louent leur logement aux fonctionnaires du M.I. à des prix inférieurs à ceux du marché. La garantie porte sur toute la durée du bail, soit trois ans.

Le M.I. verse à la Fondation des fonds au titre du financement des impayés. Le solde de ce fonds s'élève à 61 K€ au 31/12/2025.

A la clôture, la Fondation constitue une provision forfaitaire à hauteur de 10% de deux mois de loyers déduction faite du fonds de garantie du M.I. ci-dessus. La provision ainsi constatée s'élève à 7,1 K€ à la clôture (8 K€ à fin 2024).

Fonds dédiés :

La Fondation Jean Moulin constate en fonds dédiés les fonds perçus des donateurs et ayant fait l'objet d'une affectation spécifique par ces derniers. Les fonds dédiés ressortent à 2 452 K€ à la clôture 2025 et font l'objet d'une information spécifique en page 21 de la présente annexe.

Statut fiscal :

La Fondation Jean Moulin est exonérée des impôts commerciaux. Cependant, elle s'acquitte de la TVA sur certaines activités (Restaurants, et Aydat pour la partie loyers).

Il en résulte un prorata moyen de récupération sur les frais généraux de 50% soit un prorata d'imposition à la taxe sur les salaires de 50%.

Liste des filiales et participations :

La Fondation Jean Moulin détient aucun titre de participation. L'EURL Gestion du Domaine d'Aydat a fait l'objet d'une dissolution juridique en 2023.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :

Matériels et outillages : 5, 6 ou 10 ans en linéaire ;

Agencements des constructions : 5 à 20 ans en linéaire ;

Installations générales : 4 ans en linéaire ;

Terrains et aménagements : 50 ans en linéaire ;

Installations techniques : 5 à 10 ans en linéaire ;

Constructions : 25 à 30 ans en linéaire ;

Matériels de transport : 5 ans en linéaire ;

Matériels de bureau : 2 à 5 ans en linéaire ;

Matériels informatiques : 2 à 5 ans en linéaire ;

Mobiliers de bureau : 2 à 5 ans en linéaire ;

Annexe aux comptes annuels

2. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	411 479	146 571	67 595	490 455
Immobilisations corporelles	11 283 752	4 743 406	77 173	15 949 984
Immobilisations financières	8 070 548	106 305	115 736	8 061 118
TOTAL	19 765 780	4 996 284	260 505	24 501 558

3. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	395 633	42 068	64 595	373 105
Immobilisations corporelles	7 518 045	574 045	81 981	8 010 109
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	7 913 678	616 113	146 576	8 383 214

4. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	74 428	27 072	42 166	59 335
Stocks et en-cours	-	-	-	-
Créances	7 586	863	2 534	5 915
TOTAL	82 015	27 936	44 701	65 250

Annexe aux comptes annuels

5. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

	Ventilation des augmentations				
	Virements De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Entrées Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	146 571	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	146 571	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	992 152	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	15 914	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	36 132	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	2 828 603	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	870 604	-	-
TOTAL II	-	-	4 743 406	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	106 306	-	-
TOTAL III	-	-	106 306	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	4 996 284	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions				
	Virements De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Sorties Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	-	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	67 595	-	-
Droit au bail	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	67 595	-	-
Immobilisations corporelles					
Terrains	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	8 049	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	35 763	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	4 227	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	10 133	-	-
Mobilier	-	-	-	-	-
Cheptel	-	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	19 000	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	77 173	-	-
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	115 736	-	-
TOTAL III	-	-	115 736	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	-	260 505	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des dotations

	Compléments liés à une réévaluation	Ventilation des dotations Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autres mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	42 068	-	-
Droit au bail	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I	-	42 068	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	46 258	-	-
Constructions	-	37 739	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	3 015	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	342 512	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	72 877	-	-
Matériel de transport	-	14 914	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	23 613	-	-
Mobilier	-	33 114	-	-
Cheptel	-	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II	-	574 045	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	616 113	-	-

Annexe aux comptes annuels

Tableau des amortissements – Nature des diminutions

	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement	-	-	-
Frais de développement	-	-	-
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	64 595	-
Droit au bail	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I	-	64 595	-
Immobilisations corporelles			
Terrains	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	8 049	-
Constructions	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	35 763	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	4 227	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau et matériel informatique	-	23 395	-
Mobilier	-	10 545	-
Cheptel	-	-	-
Emballages récupérables	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II	-	81 981	-
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)	-	146 576	-

Annexe aux comptes annuels

6. Précisions sur les stocks et en-cours

Tableau des stocks et en-cours

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Matières premières et autres approvisionnements	156 664	153 264
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	33 188	39 204
TOTAL	189 852	192 469

- Les stocks sont relatifs aux Restaurants Administratifs et aux centres de vacances des Résidences.
- Ils se décomposent comme suit :

En euros	2025	2024	2023	2022	2021	2020
- Restaurants administratifs	133 944	130 911	136 515	95 045	84 434	69 355
- Résidences	22 720	22 353	27 023	22 673	21 728	18 945
Matières premières et Approvisionnements	156 664	153 264	163 538	117 719	106 162	88 300
- Restaurants administratifs	21 910	25 065	22 574	16 426	16 064	17 483
- Résidences	11 279	14 140	13 446	11 572	8 042	7 478
Marchandises	33 188	39 205	36 020	27 998	24 106	24 961
Stock (Valeur Brute)	189 852	192 469	199 558	145 717	130 268	113 261
Dépréciation de stocks					-	
Stock (Valeur Nette)	189 852	192 469	199 558	145 717	130 268	113 261

7. Dépréciations de l'actif circulant

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	863	2 534
Autres créances	5 052	5 052
TOTAL	5 915	7 586

Annexe aux comptes annuels

8. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

CADREA : ÉTAT DES CRÉANCES (en Euros)		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Prêts		3 404 963		
Autres immobilisations financières		1 595	1 595,00	
Créances de l'actif immobilisé		3 406 558	1 595	0
Créances clients et comptes rattachés		393 508	393 508	
Autres créances		613 837	613 837	
Charges constatées d'avance		217 179	217 179	
Créances de l'actif circulant		1 224 524	1 224 524	0
Total des créances		4 631 082	1 226 119	0
Montant des	Prêts accordés en cours d'exercice	1 674 305		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 496 104		
Prêts et avances consentis aux associés				

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au passif

1. Provisions et passifs éventuels

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques	92 181	120 000	-	84 542	127 638
dont provisions pour litiges	83 733	120 000	-	83 733	120 000
dont provisions pour garanties données aux clients	7 991	-	-	809	7 181
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour risques	456	-	-	-	456
Provisions pour charges	896 873	20 620	-	91 637	825 856
dont engagements de retraite et avantages similaires	841 873	20 620	-	91 637	770 856
dont provisions pour restructurations	-	-	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	55 000	-	-	-	55 000
dont provisions pour remise en état	-	-	-	-	-
dont autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
TOTAL	989 054	140 620	-	176 179	953 495

Annexe aux comptes annuels

2. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

CADRE B - ÉTAT DES DETTES (en Euros)		Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	744 925	744 925		
	à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		551 893		551 892,64	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 113 553	1 113 553		
Dettes fiscales et sociales		3 065 943	3 065 943		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		143 655	143 655		
Groupe et associés					
Autres dettes		726 548	726 548		
Avances et acomptes reçus sur commandes					
Produits constatés d'avance		17 851	17 851		
TOTAUX		6 374 367	5 612 470	551 893	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques					

Annexe aux comptes annuels

3. Variation des fonds associatif

FONDATION JEAN MOULIN - Fonds propres						
En €	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Résultat de la période	31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	3 262 705					3 262 705
Fonds propres statutaires	10 000					10 000
Fonds propres complémentaires	3 252 705					3 252 705
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Fonds propres statutaires	0					0
Fonds propres complémentaires	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserves	7 645 750	-97 082				7 548 668
Réserves statutaires ou contractuelles	1 776 833					1 776 833
Réserves pour projet de l'entité	5 868 917	-97 082				5 771 835
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	0					0
Excédent ou déficit de l'exercice	-97 082	97 082			-80 699	-80 699
Situation nette (sous total)	10 811 373	0	0	0	-80 699	10 730 674
Fonds propres consommables	18 226			727		17 499
Subventions d'investissements	738 850		245 208	234 561		749 497
Provisions réglementées	0					0
Fonds propres	11 568 449	0	245 208	235 288	-80 699	11 497 671

Les fonds associatifs sans droit de reprise sont constitués par :

- Les fonds propres statutaires pour 10KE ;
- Les fonds propres complémentaires correspondent aux dotations non consommables (auparavant classées en réserves et legs et donations) :

Nature	Entité	Montant en €
Fonds associatif sans droit de reprise Aydat	RESIDENCES	590 827
Legs (*)	PRESTATIONS SOCIALES	2 644 045
Libéralités - legs 2008	CRECHES	9 244
Dévolution du patrimoine de l'association « Education et Loisirs »	SIEGE	8 589
Total fonds propres complémentaires		3 252 705

(*) Le leg a été consenti à la Fondation Jean Moulin sous condition d'être utilisé au bénéfice de policiers victimes du devoir dans l'exercice de leurs fonctions, à leur conjoint et à leurs enfants

4. Réserves

Les réserves de la Fondation sont constituées par :

Nature	Montant en €
Dotations complémentaires du fonds de réserve	5 652 286
Dotation complémentaire du fonds de réserve (art 16.3 des statuts)	681 137
Réserve pour projets d'investissement	119 549
Autres réserves	1 095 696
Total réserves	7 548 668

Annexe aux comptes annuels

5. Fonds propres consommables

En juin 2010, le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'affecter une ressource exceptionnelle au financement des investissements de la résidence le Néouvielle. Celle-ci a été comptabilisée en dotation consommable puis reprise en produits au fur et à mesure de la constatation des amortissements afférents aux investissements du site.

Le montant de la dotation consommable non reprise s'élève à 10 K€ au 31/12/2025.

6. Variation des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés dont manuels, legs et donations affectées							
Situations Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Fonds restants à engager en fin d'exercice	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
		A	B	C	D	D=A-B+C+D	
Prestations sociales - Legs	2 644 045	585 872	56 392	134 656		664 137	664 137
Aydat	172 985	1 156 606	117 406			1 041 200	1 041 200
Rénovation NEPTUNE		674 019	24 186			649 833	
Loisirs		2 420				2 420	
Restaurants - Monétique		16 157				16 157	
Contribution financière		97 224	2 684	639	-19 000	76 179	
TOTAL	2 817 030	3 536 597	200 662	135 295	-19 000	2 451 625	1 705 337

La résidence Aydat avait été réquisitionnée au sortir de la seconde guerre mondiale afin de soutenir les actions sociales de la Fondation. Les cessions successives des biens de cette résidence ont donné lieu à la constitution d'un fonds dédié.

L'utilisation du fonds dédié correspond à la reprise des amortissements des biens détenus. Le fonds est porté à 1 041 200 € au 31/12/2025.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation des produits d'exploitation

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits.

Annexe aux comptes annuels

Analyse des produits d'exploitation

En euros	2025	2 024	2 023	2 022	2 021	2 020
Restaurants administratifs	3 689 305	3 183 720	298 286	274 513	454 425	465 246
Résidences	135 712	171 750	122 870	103 954	73 489	78 995
Séjours d'enfants	419 606	92 849	128 308	115 001	67 081	87 979
Ventes de marchandises :	4 244 623	3 448 319	549 464	493 468	594 994	632 220
Restaurants administratifs	2 730 534	2 876 980	4 528 397	3 284 638	2 899 692	2 623 399
Crèches	477 619	473 477	449 675	503 367	475 375	394 364
Résidences	1 800 902	2 575 564	2 342 842	2 047 347	1 384 700	1 571 439
Séjours d'enfants	704 974	1 026 019	758 330	713 100	559 848	370 220
Prestations sociale	2 794	956	810	450	850	500
Les Moulins de la Côte (Château d'Oléron)						
Siège - Activités sociales	212 348	221 964	166 598	78 178	72 194	64 566
Prestations de service et production vendue	5 929 171	7 174 960	8 246 651	6 627 079	5 392 660	5 024 489
Chiffre d'affaires total (1)	10 173 793	10 623 279	8 796 116	7 120 547	5 987 655	5 656 709
Subventions réglementaires	548 877	611 208	572 028	511 268	311 843	296 625
Subventions de fonctionnement	6 906 660	6 727 524	6 582 286	6 374 427	5 783 912	5 500 810
Autres subventions	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000
Subventions compensation Emplois		-	-	-	-	-
Prestations gratuites de personnel		-	-	-	-	-
Subventions arbre de Noël	230 255	270 255	273 512	313 976	364 524	220 500
Subventions Ministère de l'Intérieur	7 835 792	7 758 987	7 577 827	7 349 671	6 610 279	6 167 935
Subvention d'équilibre "Ponant"	468 873	508 404	465 909	330 665	260 182	264 798
Subvention réglementaire "Ponant"	61 928	68 157	66 061	46 364	37 185	40 679
Subvention réglementaire "Boullay"	12 399	11 978	9 772	5 720	4 737	1 687
Subvention de fonctionnement "Boullay"	-2 665	24 520	19 323	2 868		3 986
Subventions exercices antérieurs	25 532	66	23 167	24 693	18 169	2 192
Subventions CES/Emplois aidés	44 692	24 757	25 333	30 062	16 344	8 906
Subventions Collectivités et autres organismes	1 006 889	1 070 326	1 055 330	1 073 440	1 130 588	1 165 297
QP Subventions d'investissement virée au résultat	289 331					
Autres subventions	1 906 978	1 708 076	1 664 894	1 513 812	1 467 206	1 487 545
Subventions totales (2)	9 742 770	9 467 063	9 242 721	8 863 483	8 077 485	7 655 480
Utilisation des fonds dédiés	141 591	209 324	125 426	181 184	65 378	67 325
QP Subventions d'investissement virée au résultat		425 286	318 540	359 202	388 071	363 589
Produits des cessions d'immobilisations	2 453					
Autres produits	170 901	485 429	685 172	515 051	309 427	723 780
Autres produits (3)	314 945	1 120 039	1 129 138	1 055 437	762 876	1 154 695
Total des produits d'exploitation (1+2+3)	20 231 509	21 210 381	19 167 975	17 039 467	14 828 015	14 466 884

Annexe aux comptes annuels

2. Évolution du résultat net des différentes activités de la Fondation

Ces résultats proviennent de la comptabilité de chaque centre comptable et sont déterminés à partir des produits et des charge directement affectables.

En euros	2025	2024	2023	2022	2021	2020	Var €	Var %
- Prestations sociales (prêts, legs Daumard)	-140 178	-140 257	18 250	-2 843	9 443	62 016	79	0%
- Activités Sociales / Siège	72 270	104 978	428 640	-47 624	51 332	126 314	-32 707	-31%
- Restaurants administratifs	203 502	136 576	76 996	333 249	186 249	179 982	66 926	33%
- Crèches	-129 515	-223 056	-95 499	51 666	208 955	455 801	93 541	42%
- Séjours d'enfants	-29 594	9 474	32 776	-97 327	-130 363	404 297	-39 067	-132%
- Résidences	-40 424	-42 281	-48 412	-106 509	-316 189	-1 161 362	1 856	4%
- Les Moulins de la Côte (Château d'Oléron)	-16 760	57 484	-29 275	-94 890	-4 372	41 712	-74 244 0	-129%
Total	-80 699	-97 082	383 476	35 722	5 055	108 760	16 383	17%

3. Précisions relatives à certains éléments

Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
Intérêts courus titres immobilisés	33 625
Clients - Factures à établir	7 986
RRR à obtenir	951
Produits à recevoir	56 572
Intérêts courus sur VMP	47 496
TOTAL	146 633

Charges à payer	Montants
Factures non parvenues	370 396
Dettes prov pour congés à payer	482 051
Fonds de garanties	291 728
Compte Epargne Temps	261 840
Dettes prov jours RTT	110 533
Prov prime 13e mois/gratifications	68 622
Charges compte Epargne Temps	130 875
Charges prov RTT	55 266
Charges sociales sur congés à payer	241 233
Charges provisions prime 13e mois	6 271
Fonds Aides Famille	-3 378
Charges à payer	185 314
Aures charges à payer	566 033
TOTAL	2 766 790

Produits et charges imputables à un autre exercice

Produits imputables	Montants
Produits constatés d'avance	17 851
TOTAL	17 851

Charges imputables	Montants
Charges constatées d'avance	217 178
TOTAL	217 178

Annexe aux comptes annuels

4. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

	BDO
Honoraires afférents à la certification des comptes	24 091 €
TOTAL	-

(*) pour les missions prévues au II de l'article L. 821-54 du code de commerce

5. Legs, donations et assurances-vie

	Montants
Produits	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	-
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	-
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	59 076
TOTAL	59 076
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	135 295
TOTAL	135 295
SOLDE DE LA RUBRIQUE	-76 219

Annexe aux comptes annuels

6. Contributions volontaires en nature

	Montant
Contributions volontaires en nature	
Dons en nature	364 439
Prestations en nature	341 751
Bénévolat	-
TOTAL	706 190
Charges sur contributions volontaires en nature	
Secours en nature	-
Mises à disposition gratuite de biens	364 439
Prestations en nature	341 751
Personnel bénévole	-
TOTAL	706 190
SOLDE	-

Le ministère de l'Intérieur met à disposition des locaux et certains matériels nécessaires à l'activité de la Fondation. Au 31/12/2025, la mise à disposition des locaux a été évaluée à 364 439 €.

Le coût annuel prévisionnel des surfaces occupées par le Siège de la FJM au bâtiment « Lumière » est valorisé par rapport au montant du loyer toutes charges comprises ramené à la surface occupée.

Par ailleurs, cinq fonctionnaires ont été mis à disposition à titre gratuit du site de restauration de Boullay. Ces CVN ont été comptabilisées et valorisées en fonction du temps de présence des salariés sur la base de leur coût global (charges patronales incluses).

Le montant des prestations a été valorisé à 341 751 € au 31/12/2025.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements envers les organes d'administration, de direction ou de surveillance

Rémunérations

La rémunération globale des trois plus hauts cadres dirigeants (*Art 20 de la loi sur le volontariat associatif et l'engagement éducatif*) bénévoles ou salariés sont occupés par les membres du Conseil d'Administration de la Fondation.

Aucun d'entre eux n'est rémunéré. Ils ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

Engagements hors bilan donnés et reçus

Engagements hors bilan	Donnés	Reçus
Placements financiers (*)	450 000	-
Garanties de loyers (**)	66 399	-
Avals, cautions et garanties (au titre de l'agrément tourisme)	-	300 000
Total	516 399	300 000

(*) Un appel de fonds a été émis en 2025 à hauteur de 130 000 €, ce qui porte l'engagement de la fondation sur ce placement à 450 000 €

(**) Engagement accordé au titre des garanties de loyers des agents du ministère de l'Intérieur ; montant contre garanti par le ministère de l'Intérieur sous forme d'une subvention figurant au passif du bilan.

Autres opérations non inscrites au bilan

Engagement Travaux Neptune

La fondation Jean Moulin s'est engagée à hauteur de 5 443 707 € en vue des travaux de réhabilitation du village vacances le Neptune. Un montant de 3 336 781 € est constaté en immobilisation en cours (231100).

Elle a également souscrit un prêt auprès du Crédit Agricole pour un montant de 2 500 000 € au taux de 3,27% sur une durée de 15 ans.

Annexe aux comptes annuels

Informations relatives à l'effectif

Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 210.

Informations relatives à l'effectif par catégorie

L'effectif moyen salarié (ETP) de l'entité se décompose ainsi, par catégorie au 31.12.25 :

Catégorie socio-professionnelle ^(a)	Cadres	Agent de maîtrise	Employés	Total
CDI	34	14	141	189
CDD Saisonniers			20	20
CDD surcroît d'activité			1	1
TOTAL	34	14	162	210

^(a) Nomenclature INSEE

